



Appel d'offres ouvert international N° O14/COOP/2024

Relatif à :

**L'Organisation de la Cinquième édition du Salon Maghrébin du Livre d'Oujda
(Lettres du Maghreb) en 2025 à Oujda.**

En deux lots :

- **Lot n°1 :** Production événementielle, aménagement des espaces et suivi logistique (transport, accueil, hébergement et restauration...)
- **Lot n°2 :** Conception générale, impression et diffusion des supports de communication, conception et publication des divers documents, catalogues et actes des panels, signalétique, contenus audiovisuels et relations presse.

CAHIER DES PRESCRIPTIONS SPECIALES

Code projet : P261R07

Appel d'offres ouvert sur offres de prix international conformément aux dispositions du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics du 15 chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

SOMMAIRE :

- ARTICLE 1 : OBJET DE L'APPEL D'OFFRES**
- ARTICLE 2 : MAITRE D'OUVRAGE**
- ARTICLE 3 : PRESENTATION DE L'EVENEMENT**
- ARTICLE 4 : CONSISTANCE ET DESCRIPTION DES PRESTATIONS**
- ARTICLE 5 : PROCÉDURE DE PASSATION DU MARCHÉ**
- ARTICLE 6 : PIECES CONSTITUTIVES DU MARCHÉ**
- ARTICLE 7 : TEXTES GENERAUX**
- ARTICLE 8 : VALIDITE ET DATE DE NOTIFICATION DE L'APPROBATION DU MARCHÉ**
- ARTICLE 9 : CAUTIONNEMENT - RETENUE DE GARANTIE**
- ARTICLE 10 : DELAIS D'EXECUTION ET D'ACHEVEMENT – PENALITE**
- ARTICLE 11 : DELAI DE VALIDATION**
- ARTICLE 12 : NANTISSEMENT**
- ARTICLE 13 : DOMICILE DU TITULAIRE**
- ARTICLE 14 : ASSURANCE**
- ARTICLE 15 : RECEPTION DU MARCHÉ**
- ARTICLE 16 : NATURE DES PRIX**
- ARTICLE 17 : MODALITE DE PAIEMENT**
- ARTICLE 18 : DROITS DE TIMBRE ET D'ENREGISTREMENT**
- ARTICLE 19 : SOUS-TRAITANCE**
- ARTICLE 20 : RESILIATION**
- ARTICLE 21 : DISPOSITIONS GENERALES**
- ARTICLE 22 : CONTESTATIONS – LITIGES**
- ARTICLE 23 : AJOURNEMENT OU CESSATION DES PRESTATIONS**
- ARTICLE 24 : APPORTS EN SOCIETE, CESSION DU MARCHÉ**
- ARTICLE 25. PROMOTION DE L'EMPLOI LOCAL**
- ARTICLE 26 : AVANCES**
- ARTICLE 27 : DEFINITION DES PRIX**
- ARTICLE 28 : BORDEREAU DES PRIX - DETAIL ESTIMATIF-LOT1-**
- ARTICLE 29 : BORDEREAU DES PRIX - DETAIL ESTIMATIF- LOT2-**

Entre les soussignés :

L'Agence pour la Promotion et le Développement Economique et Social de la Préfecture et des Provinces de la Région Orientale du Royaume, désignée ci-après par « le Maître d'ouvrage », représentée par son Directeur Général Monsieur Mohamed Mbarki, Ordonnateur.

D'une part

1. **Cas de personne physique**

Mr.....(Nom, prénom et qualité) agissant en mon nom personnel et pour mon propre compte,

Registre de commerce de (Localité) sous le n°

Patente n° Affilié à la CNSS sous n°

Faisant élection de domicile

Compte bancaire n° (RIB sur 24 chiffres):.....

Ouvert auprès deà.....

2. **Cas d'une personne morale**

Mr..... (Nom, prénom et qualité au sein de l'entreprise)

Agissant au nom et pour le compte de.....en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés.

Au capital social Patente n°

Registre de commerce de(Localité) Sous le n°.....

Affilié à la CNSS sous n°

Faisant élection de domicile au

Compte bancaire n° (RIB sur 24 chiffres):.....

Ouvert auprès deà.....

3. **Cas d'un Groupement**

Les membres du groupement soussignés constitué aux termes de la convention(les références de la convention).....

Membre 1 :

M.qualité

Agissant au nom et pour le compte de.....en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés.

Au capital social Patente n°

Registre de commerce de.....Sous le n°.....

Affilié à la CNSS sous n°

Faisant élection de domicile au

Compte bancaire n° (RIB sur 24 chiffres):.....

Ouvert auprès de..... à

Membre 2 :

(Servir les renseignements le concernant)

Membre n :

(Servir les renseignements le concernant)

Nous nous obligeons (conjointement ou solidairement, selon la nature du groupement) ayant M..... ..(Prénom, nom et qualité) en tant que mandataire du groupement et coordonnateur de l'exécution des prestations, ayant un compte bancaire commun sous n° (RIB sur 24 chiffres).....

Ouvert auprès de (banque)à

D'autre part

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

CHAPITRE I : DISPOSITIONS GENERALES

ARTICLE 1. OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Le présent appel d'offres a pour objet l'Organisation de la cinquième édition du Salon Maghrébin du Livre d'Oujda (**Lettres du Maghreb**) en 2025 à Oujda, en deux lots :

- **Lot n°1** : Production événementielle, aménagement des espaces et suivi logistique (transport, accueil, hébergement et restauration...)
- **Lot n°2** : Conception générale, impression et diffusion des supports de communication, conception et publication des divers documents, catalogues et actes des panels, signalétique, contenus audiovisuels et relations presse.

ARTICLE 2. MAITRE D'OUVRAGE

Le Maître d'Ouvrage du présent appel d'offres est l'Agence pour la Promotion et le Développement Economique et Social de la Préfecture et des Provinces de la Région Orientale du Royaume.

ARTICLE 3. PRESENTATION DE L'EVENEMENT

Le Salon du Livre est un événement culturel phare de la Région de l'Oriental. Les quatre premières éditions ont eu un grand succès national et international, tant au niveau du nombre des auteurs présents, de la notoriété et de la qualité des participants, que de l'actualité et la pertinence des thématiques qui ont été pour rappel :

- **Première édition** : « Dire la jeunesse, Ecrire l'espoir »,
- **Deuxième édition** : « Réinventer l'universel »
- **Troisième édition** : « La Transmission ».
- **Quatrième édition** : « L'Ecriture et le Temps »

La présente édition est organisée sous le thème de « », une thématique au cœur des questionnements de l'histoire vivante et des réflexions sur l'avenir. Comme les précédentes, cette édition est organisée **en partenariat avec le Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, la wilaya de la de la Région de l'Oriental, le Conseil de la Région de l'Oriental et la commune d'Oujda.**

Ce salon anime la ville d'Oujda pendant plus d'une semaine. Il est conçu pour offrir aux professionnels du livre et de l'édition, aux intellectuels, aux jeunes, aux institutions concernées ainsi qu'au grand public :

1. Un espace de débats et d'échanges organisé autour de plus de 50 tables rondes modérées par des écrivains, penseurs et professionnels de grande notoriété, aux plans national et international ;
2. Un espace de rencontre entre écrivains, professionnels de l'édition et du livre avec le grand public ;
3. Des espaces de lecture, débats et ateliers destinés à l'enfance et à la jeunesse en coordination avec les partenaires concernés (AREF, UMP, FNPS, Société civile concernée...);
4. Des espaces de présentation et de signature de livres par leurs auteurs ;
5. Un espace de vente des livres ;
6. Un espace de présentation, lecture et débats sur la poésie, conférences, présentations culturelles et scientifiques en coordination avec les partenaires concernés dans divers lieux de la ville, à l'instar de l'édition précédente ;
7. Espace exposition pédagogique sur la filière et métiers du livre ;

8. Des espaces d'animation et de conférences dans divers lieux de la ville (UMP, CERSHO, Lycée Omar Ibn Abdelaziz, Prison ...)
9. Un espace dédié au secrétariat du salon.

S'ajoutent à cela plusieurs événements organisés en marge du Salon (expositions d'arts plastiques en relation avec la thématique du salon, projections de films et de pièces théâtrales, soirées artistiques, concours Régional de lecture à voix haute, réflexions sur le préscolaire, principalement dans les écoles du monde rural, sans oublier les pensionnaires de la Prison civile d'Oujda ...)

La programmation de toutes ces activités sur une durée de six jours actifs avec le nombre important des invités, participants et visiteurs, la multiplicité des nationalités présentes, auxquels viennent s'ajouter les délais de route (un jour avant et un jour après) requiert une parfaite évaluation et maîtrise des moyens logistiques, des efforts conséquents en termes d'accueil d'orientation et de contrôle des accès, une grande capacité à gérer les espaces associés au salon et enfin une parfaite maîtrise des éléments de sécurité en relation avec les services et administrations concernés.

L'importance de l'organisation du Salon réside, non seulement dans la capacité du prestataire à fournir les prestations demandées, mais aussi dans sa capacité pour les deux lots à :

Pour le lot 1 :

1. Respecter scrupuleusement le planning détaillé de réalisation depuis l'ordre de service de commencement jusqu'à la réception des prestations du marché issu du présent appel d'offres (un suivi journalier sur la base de ce planning, pièce contractuelle du marché, sera assuré et contrôlé depuis la notification de l'ordre de service de commencement pour veiller sur le bon déroulement des prestations et anticiper les contraintes éventuelles)
2. Mettre en place une équipe spécifique et compétente dédiée à l'organisation de l'évènement avec un partage clair des rôles, responsabilités et affectations aux tâches précises sur le chronogramme et le planning (pour permettre au maître d'ouvrage d'assurer un suivi au quotidien avec les responsables chacun en ce qui le concerne, afin d'intervenir en temps opportun en cas de problème)
3. Mobiliser les moyens matériels, techniques et logistiques appropriés pour la réalisation rigoureuse des prestations, notamment les chapiteaux (les garanties de maîtrise technique pour les opérations d'installation et de levage et de manutention des éléments des structures avec les garanties de stabilité et la capacité de répondre aux exigences des services de sécurité, de protection civile, de la commune et de l'ONEE, préalablement à l'autorisation d'ouverture des chapiteaux)
4. Gérer les délais avec rigueur en tenant compte des délais partiels, de l'interdépendance des activités, des délais de validation des échantillons et d'obtention des autorisations, afin de garantir l'ouverture du salon dans les meilleures conditions.
5. Accorder un grand soin à l'esthétique et au confort des installations (les différents espaces, les différents stands, les activités au sein du Théâtre Mohammed VI...)
6. Gérer et organiser la prise en charge et le transfert des invités depuis l'arrivée, (en terre marocaine pour les étrangers), puis l'installation et le séjour au sein du Salon jusqu'au départ de façon à respecter scrupuleusement la programmation des tables rondes et être à la disposition des invités pour toute réclamation et suggestion.

7. Gérer et organiser les flux quotidiens des visiteurs et les contrôles d'accès aux chapiteaux et autres espaces d'activités, de manière à ne pas perturber la programmation du Salon et des activités organisées en marge du Salon.
8. Faciliter l'accès des populations cibles, notamment les élèves et les étudiants de l'UMP
9. Assurer les meilleures conditions de travail pour les panelistes et le public.
10. Mettre en place des accès pour les personnes à mobilités réduite.

Pour le lot 2 :

1. Respecter scrupuleusement le planning détaillé de réalisation depuis l'ordre de service de commencement jusqu'à la réception du marché issu du présent appel d'offres (un suivi journalier sur la base de ce planning, pièce contractuelle du marché, sera assuré et contrôlé depuis la notification de l'ordre de service de commencement pour veiller sur le bon déroulement des prestations et anticiper les contraintes éventuelles). Chaque tâche fera l'objet d'un planning assorti d'un délai particulier.
2. Mettre en place une équipe spécifique et compétente dédiée à l'organisation de l'évènement avec un partage clair des rôles et responsabilités et affectation aux tâches précises sur le chronogramme et le planning (pour permettre au maître d'ouvrage d'assurer un suivi au quotidien avec les responsables chacun en ce qui le concerne, afin d'intervenir en temps opportun en cas de problème). Une attention particulière sera apportée aux profils chargés de la gestion administrative et du suivi des invités, et contributeurs panelistes. ::
3. Concevoir un visuel artistique à décliner sur tous les supports, symbolisant le thème du Salon, à intégrer dans la charte graphique de l'évènement.
4. Maîtriser parfaitement la rédaction en arabe et en français pour la conception du contenu des catalogues et des différents documents de diffusion du programme du salon, et pour l'enregistrement et la transcription des actes à l'instar des éditions précédentes.
5. Assurer fidèlement la transcription des interventions orales en texte écrit. Ce texte devra faire l'objet de réécriture, « rewriting » dans le respect du contenu des interventions et des règles stylistiques et syntaxique sans en altérer le sens.
6. Comprendre et assimiler l'enjeu de l'évènement et l'objectif de chacune des publications demandées pour concevoir et adopter la forme et le contenu. A l'instar des publications des éditions précédentes.
7. Proposer une conception des publications pratiques pour les utilisateurs, esthétiquement valorisante et cohérente avec la charte graphique de l'évènement.
8. Entrer en contact avec les différents contributeurs et intervenants dans le catalogue, puis dans les actes du salon et assurer le suivi jusqu'à obtention des textes et illustrations.
9. Veiller à la réussite des conférences de presse par une bonne préparation au niveau des relations presse et du choix du contenu à publier

ARTICLE 4. CONSISTANCE ET DESCRIPTION DES PRESTATIONS

Les prestations à exécuter au titre du marché issu du présent appel d'offres sont :

Lot n° 1 : Production événementielle, aménagement des espaces et logistique (transport, hébergement et restauration...)

- ✓ Installation des chapiteaux y compris climatisation, éclairage, aménagement et équipement des stands (modulaires et personnalisés) et des espaces intérieurs (espace jeunesse, espace B2B, espace média, accueil, café littéraire, espace VIP, restaurants /cafétérias ...)

- ✓ Aménagement et équipement des espaces de conférences (mobilier, sonorisation professionnelle, ordinateurs, imprimantes...). Une attention particulière devra être accordée à l'isolation afin d'éviter toute nuisance entre les différents espaces de travail
- ✓ Prise en charge des invités du salon (hébergement, déplacements, restauration et pause-café)
- ✓ Mise en place d'une permanence 24h sur 24h pour la coordination de tous les aspects liés à la logistique et la gestion des requêtes reçues de la part des participants, durant la phase de préparation et de déroulement du salon. Sera affecté à ce poste très sensible, un personnel compétent devant avoir une maîtrise parfaite du déroulement du salon.
- ✓ Accueil, assistance et gardiennage dans tous les locaux concernés par le Salon.

Lieux d'exécution des prestations principales : Oujda Place 3 mars et théâtre Mohamed VI
 Lieux complémentaires : Salle de conférence de l'Université, CERSHO, Lycée Omar Ibn Abdelaziz Galerie d'Art Moulay Hassan, bibliothèque Cherif el Idrissi, Prison ...

Lot n°2 : Conception générale, impression et diffusion des supports de communication, des publications, documents, catalogues, actes, animations (séance d'ouverture, soirée protocolaire), contenus audiovisuels et actions de presse.

- ✓ Impression et fourniture de badges, dépliants, invitations, brochures, accessoires etc.
- ✓ Affichage urbain banderoles, panneaux, kakémonos etc... En prenant en considération les redevances de la commune.
- ✓ Habillage intérieur (**en complément de celui du lot 1**) et extérieur des chapiteaux, des salles de conférences, des espaces dédiés aux conférences de presse ainsi que les espaces extérieurs associés au Salon
- ✓ Conception rédaction et édition des catalogues du salon, des publications et dossiers de presse.
- ✓ Conception rédaction et édition des actes du salon à l'instar des ceux de la première, de la deuxième, de la troisième et de la quatrième édition.
- ✓ Conception d'un spot radio et TV y compris droits de diffusion si nécessaire.
- ✓ Mise en place d'une signalétique interne (visible, pratique et esthétique, dans les chapiteaux, les espaces d'exposition, ateliers, dans les espaces extérieurs associés au Salon dans la ville...) et une signalétique extérieure ciblée destinée à mieux informer le grand public particulièrement concerné par l'évènement (UMP, Lycées...)
- ✓ Coordonner avec la plateforme numérique, chargée de la gestion digitale de l'évènement et des informations accessibles par écrans tactiles, aux niveaux des emplacements prévus : entrée du salon près du stand d'accueil, entrée du Théâtre, au sein de « l'espace Panels »
- ✓ Enregistrement et tournages vidéo professionnel des conférences et workshop.

ARTICLE 5. PROCÉDURE DE PASSATION DU MARCHÉ

Marché passé après appel d'offres ouvert international sur offres de prix séance publique passé en vertu des articles 19 (al. 1/1/I et 3/b 20 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

ARTICLE 6 : PIECES CONSTITUTIVES DU MARCHÉ

Les pièces contractuelles constituant les marchés issus du présent appel d'offres seront par ordre de priorité :

1. L'acte d'engagement
2. Le présent cahier des prescriptions spéciales (C.P.S.) complété par l'offre technique de l'attributaire ;
3. Le bordereau des prix détail estimatif
4. Le cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés de services portant sur les prestations d'études et de maîtrise d'œuvre passés pour le compte de l'Etat approuvé par le décret n° 2332-01-2 du 22 rabii i 1423 – 4 juin 2002

Par le fait même de la signature de l'acte d'engagement, le soumissionnaire est réputé avoir lu et accepté les conditions et clauses prévues au présent CPS ainsi que celles prévues par les autres pièces rendues contractuelles par ce même document.

ARTICLE 7. TEXTES GENERAUX

Le titulaire du marché reste soumis aux textes législatifs et réglementaires en vigueur notamment :

1. Le Décret n°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics ;
2. le cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés de services portant sur les prestations d'études et de maîtrise d'œuvres (CCAG-EMO) exécuté pour le compte de l'état, approuvé par le Décret n° 2-01-2332 du 22 Rabii I 1423 (4 juin 2002).
3. La loi n° 69- 00 relative au contrôle financier de l'Etat sur les entreprises publiques et autres organismes promulguée par le Dahir n° 1-03-195 du 16 ramadan 1424 (11 novembre 2003) telle que modifiée et complétée ;
4. Le Décret n°2-86-99 du 14 Mars 1986 relatif à l'application de la T.V.A ;
5. Le décret n° 2-07-1235 du 5 Kaada 1429 (4 novembre 2008) relatif au contrôle des dépenses de l'Etat ;
6. Le Décret Royal n° 330-66 du 10 Moharrem 1387 (21 Avril 1967) portant règlement général de comptabilité publique tel qu'il a été modifié et complété.
7. Dahir n° 1-15-05 du 29 rabii II 1436 (19 Février 2015) relatif aux nantissements des marchés publics.
8. La circulaire du Premier Ministre n°397 Cab du 27 moharrem 1401 (5 décembre 1980) relative aux assurances des risques situés au Maroc ;
9. Dahir n°1-03-194 du 14 Rajeb 1424 (11 septembre 2003) portant promulgation de la loi n° 65-99 relative au code du travail ;
10. Loi 18-01 relative à la réparation des accidents de travail.
11. Décret n° 2-16-344 du 17 chaoual 1437 (22 juillet 2016) fixant les délais de paiement et les intérêts moratoires relatif aux commandes publiques ;
12. Tous les textes réglementaires rendus applicable à la date de la signature du marché.

Le prestataire devra, s'il ne possède pas ces textes, de les procurer, il ne pourra en aucun cas exciper de l'ignorance de ces textes.

Il est expressément stipulé qu'en cas de contradiction entre des dispositions du présent CPS et celles des documents sus visés, seules seront applicables les clauses du présent CPS ainsi que les dispositions du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics sus-indiqué. Le titulaire ne pourra en aucun cas, exciper de l'ignorance des documents énumérés au présent article pour se soustraire aux obligations qui en découlent. S'il estime que la désignation des divers documents est insuffisante, le titulaire est tenu de requérir les renseignements complémentaires avec la

signature du marché, celle-ci impliquant qu'il est parfaitement renseigné avant la remise de son acte d'engagement.

ARTICLE 8. VALIDITE ET DATE DE NOTIFICATION DE L'APPROBATION DU MARCHE

Le présent marché ne sera valable définitif et exécutoire qu'après son approbation par l'autorité compétente et son visa par le Contrôleur d'Etat de l'Agence, le cas échéant.

L'approbation du marché doit être notifiée à l'attributaire dans un délai maximum de soixante jours (60) à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis. Toutefois, ce délai peut être prorogé en application de l'article 36 du Décret n° 2-22-431 précité.

ARTICLE 9. CAUTIONNEMENT - RETENUE DE GARANTIE

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit :

- **Lot n°1 : 110 000.00 DH, Cent dix Mille Dirhams**
- **Lot n°2 : 50 000.00 DH, cinquante mille Dirhams**

Le cautionnement définitif est fixé à 3% (trois pour cent) du montant initial du marché. Aucune **retenue de garantie** ne sera prélevée sur les montants payés au titulaire.

ARTICLE 10. DELAIS D'EXECUTION ET D'ACHEVEMENT – PENALITE

Pour le lot 1 :

Le titulaire s'engage à accomplir les missions qui lui sont confiées par le marché (s) qui découlera du présent appel d'offres dans un délai de 60 jours à compter de la date prescrite par l'ordre de service de commencement des prestations.

A défaut, Il sera appliqué au titulaire une pénalité par jour calendaire de retard de 1 ‰ (un pour mille) du montant du prix correspondant à cette prestation

Pour le lot 2 :

Le titulaire s'engage à accomplir les missions qui lui sont confiées par le marché (s) qui découlera du présent appel d'offres dans un délai de 60 Jours à compter de la date prescrite par l'ordre de service de commencement des prestations. Sauf pour les prix suivants :

- Pour le prix 24 : Quatre (4) mois à compter du lendemain de la clôture de l'évènement.
- Pour le prix 25 : (45 jours) à compter du lendemain de la clôture de l'évènement

A défaut, Il sera appliqué au titulaire une pénalité par jour calendaire de retard de 1 ‰ (un pour mille) du montant du prix correspondant à cette prestation

ARTICLE 11. DELAI DE VALIDATION

Le maître d'ouvrage dispose d'un délai de 48 heures pour la validation de tous les échantillons et accorder le « bon à tirer » pour les publications.

ARTICLE 12. NANTISSEMENT

Dans l'éventualité d'une affectation en nantissement du présent marché, il sera fait application des dispositions de la loi n°112-13 relative au nantissement :

- 01) La liquidation des sommes dues en exécution du présent marché, sera opérée par les soins de M. **Le Directeur de l'Agence de l'Oriental.**

- 02) Le fonctionnaire compétent pour fournir au titulaire du marché ainsi qu'aux bénéficiaires des nantissements ou subrogations, les renseignements et états prévus par le Dahir n° 1-15-05 du 29 Rabii II 1436 (19 février 2015) portant promulgation de la loi n° 112-13 relatif au nantissement des marchés publics est **M. Le Directeur de l'Agence de l'Oriental.**
- 03) Les paiements prévus au présent marché seront effectués par M. le trésorier payeur de l'Agence de l'Oriental, seul qualifié pour recevoir les significations des créanciers du titulaire du présent marché.

En cas de nantissement du présent marché, l'Agence de l'Oriental délivrera au titulaire sur sa demande et contre récépissé un exemplaire en copie conforme de son marché. Les frais de timbres de l'original conservé par l'Agence de l'Oriental sont à la charge de l'entrepreneur.

ARTICLE 13. DOMICILE DU TITULAIRE

Le titulaire est tenu d'élire domicile au Maroc qu'il doit indiquer dans l'acte d'engagement ou le faire connaître au maître d'ouvrage dans un délai de quinze (15) jours à partir de la date de la notification de l'approbation de son marché. Faute à lui de satisfaire à cette obligation, toutes les notifications qui se rapportent au marché sont valables lorsqu'elles ont été faites au siège de l'entreprise dont l'adresse est indiquée dans le cahier des prescriptions spéciales.

En cas de changement de domicile, l'entrepreneur est tenu d'en aviser le maître d'ouvrage, par lettre recommandée avec accusé de réception dans les quinze (15) jours suivant la date d'intervention de ce changement.

ARTICLE 14. ASSURANCE

Avant tout commencement des prestations, le titulaire doit adresser au maître d'ouvrage, avant tout commencement de livraison, les attestations, délivrées par les établissements d'assurances, justifiant la souscription des polices d'assurances pour couvrir tous les risques inhérents à la réalisation du marché, et ce, conformément aux stipulations de l'article 20 du CCAG-EMO approuvé par le décret n° 2332-01-2 du 22 rabii i 1423 – 4 juin 2002.

ARTICLE 15. RECEPTION DU MARCHÉ

La réception définitive sera prononcée après la réalisation de l'ensemble des prestations au titre de chaque marché issu du présent appel d'offres, reconnus après vérification et contrôle, qualitativement et quantitativement conformes aux spécifications desdits marchés.

Des réceptions partielles peuvent être prononcées pour chaque partie de prestation, c'est la dernière réception qui tient lieu de réception du marché.

ARTICLE 16. NATURE DES PRIX

Les prix sont fermes et non révisables, Ces prix comprennent tous les frais de manutention, d'assurance et des transports liés à l'exécution des prestations. Les prix du marché sont libellés en dirhams marocain (DH).

ARTICLE 17. MODALITE DE PAIEMENT

Le règlement des sommes dues au titulaire pour la réalisation des prestations, objet des marchés issus du présent appel d'offres sera effectué par application des prix unitaire du bordereau de prix - détail estimatif.

Le règlement des sommes dues au titulaire interviendra après dépôt de la facture dûment validée par l'Agence de l'Oriental, en application des prix du bordereau de prix - détail estimatif de

chaque lot.

ARTICLE 18. DROITS DE TIMBRE ET D'ENREGISTREMENT

Le titulaire s'engage à s'acquitter des droits de timbre et d'enregistrement du marché, conformément aux stipulations de l'Article 6 du CCAG-EMO.

ARTICLE 19. SOUS-TRAITANCE

Les conditions de sous-traitance sont régies par les dispositions de l'article 151 du décret N° 2-22-431 relatif aux marchés publics du 15 chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Le titulaire du marché est tenu de présenter au maître d'ouvrage les documents justifiant le paiement, par ses soins, des sommes dues au sous-traitant au fur à mesure de l'exécution des prestations sous-traitées

ARTICLE 20. RESILIATION

La résiliation du marché intervient dans les cas prévus par le décret N° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics et par le CCAG-EMO notamment ses articles 28 à 33, 35 à 37, 42 et 52.

ARTICLE 21. DISPOSITIONS GENERALES

Toutes les dispositions relatives au décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics et du C.C.A.G.EMO non mentionnés au présent cahier des prescriptions spéciales sont applicables.

ARTICLE 22. CONTESTATIONS – LITIGES

Les contestations ayant trait à l'application du marché et à toutes les obligations qui en découlent seront, à défaut d'accord amiable, soumis aux tribunaux compétents.

ARTICLE 23. AJOURNEMENT OU CESSATION DES PRESTATIONS

Les dispositions des articles 27 et 28 du CCAG-EMO seront appliquées.

ARTICLE 24. APPORTS EN SOCIETE, CESSION DU MARCHE

Tous apport en société, la cession en tout ou partiel du marché devra être obligatoirement autorisée par la Maîtrise d'Ouvrage qui se réserve le droit de procéder à la résiliation du marché, sans préavis ni indemnité, au cas où cette obligation n'aurait pas été observée.

ARTICLE 25. PROMOTION DE L'EMPLOI LOCAL

Conformément à l'article 149 du décret n° 2-22-431 précité, le titulaire du marché s'engage à recourir à la main-d'œuvre locale pour l'exécution des prestations objet du marché dans la limite de vingt pour cent (20%) de l'effectif requis pour la réalisation de ces prestations.

Au sens du présent article, on entend par « main d'œuvre locale » la main d'œuvre issue de la commune lieu d'exécution des prestations objet du marché.

ARTICLE 26. AVANCES

En cas d'octroi d'avances, elles seront consenties dans les conditions prévues par le décret n° 2.14.272 du 14 RAJAB 1435 (14 mai 2014) relatif aux avances dans les marchés publics.

CHAPITRE 11 : DESCRIPTIF TECHNIQUE

ARTICLE 27. DEFINITION DES PRIX

Lot n° 1 : Production événementielle, aménagement des espaces et suivi logistique (transport, accueil, hébergement et restauration...).

Fourniture, installation et équipement des chapiteaux :

Le prestataire devra assurer la préparation de la place 3 Mars, objet du salon en chapiteaux selon les superficies conçues pour abriter les différents espaces du salon ainsi que des espaces au sein du théâtre Mohammed VI.

Le titulaire est tenu de fournir et d'installer des chapiteaux de très bon état, spécialement conçu pour recevoir le public et protéger les stands des intempéries avec habillage en tissu Blanc non inflammable et climatisé, avec deux portes principales en bois reflétant le patrimoine historique et culturel de la Région de l'Oriental, habillées avec visuels.

Chaque chapiteau doit être équipé par des projecteurs de haute puissance en quantité suffisante, climatisé, et aussi de caméras de surveillance (fixe et mobile) dans les portes principales et les couloirs, des drapeaux et un grand portrait de Sa Majesté le Roi Mohamed VI au niveau de la porte d'entrée principale.

Chaque chapiteau doit être facilement accessible pour les personnes à mobilité réduite, et contient des éléments de signalisation pour faciliter l'orientation des visiteurs (totems – oriflammes suspendues) ...

La totalité de l'espace doit être couverte avec un planché cassette en aluminium sur support métallique, ainsi qu'une moquette non inflammable à l'état neuf. Les entrées (entrée principale et entrée secondaire allant jusqu'au arcades du théâtre) doivent être recouvertes d'un tapis rouge de dimensions suffisantes.

Il faut prévoir des dispositifs anti-incendie de 6kg ou 9kg, en quantité suffisante selon les normes en vigueur

Le prestataire doit aménager l'entrée du Salon avec une architecture représentant la région de l'Oriental avec deux (2) portes artisanales en bois habillées en visuels traditionnels.

En outre le prestataire est appelé à fournir :

- ✓ Les bâches de couverture supérieures et latérales en toile blanche opaque ou en polyester ignifugé avec une résistance au feu de niveau M2. Elles doivent être propres et en bon état de couleur blanche sans aucune tâche.
- ✓ Une attestation de stabilité de l'ensemble des structures (chapiteaux) délivrée par un organisme de contrôle agréé et qui doit être présentée par le prestataire à sa charge et ce à la fin de la phase de montage et des installations.

Le site se compose de trois chapiteaux :

- Un chapiteau de 2200m² : Hall A ;
- Deux chapiteaux de 1000m² chacun : Hall B et Hall C

Prix n° 1 : Installation et équipement d'un chapiteau polygonal de 2200m²

Ce prix rémunère l'installation d'un chapiteau de 2200 m² il comprend :

- Installation, Transport, manutention, levage, suivi des autorisations, déplacement du mobilier urbain, branchement électrique et remise en état des lieux.

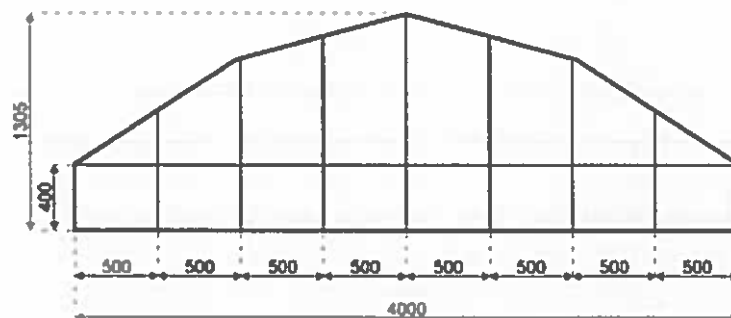
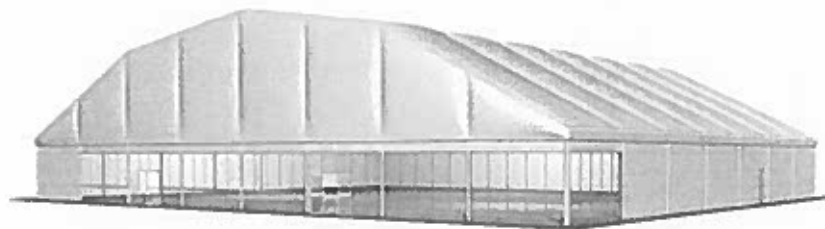
Le chapiteau doit être :

- ✓ Bien éclairé en nombre suffisant de projecteurs (au moins 20 projecteurs LED min 200W)
- ✓ Climatisé par un système de pompes à chaleur (minimum 650 000 BTU) avec 2 tunnels suspendus de distribution d'air ;
- ✓ Doté de rideaux sur toiture en tissu décoratif dont l'échantillon est à valider par le Maître d'Ouvrage ;
- ✓ Branché au réseau électrique
- ✓ Connecté à internet (100 Méga)
- ✓ Doté de caméras de surveillance en nombre suffisant (au moins 16 caméras)
- ✓ Couvert totalement par des plancher cassette en aluminium sur support métallique et moquette (échantillon à valider par le M.O)

Il doit avoir les caractéristiques suivantes :

A : Dimensions approximatives

- ✓ Largeur : 40 M
- ✓ Longueur : 55 M
- ✓ Surface utile : 2200M²
- ✓ Travées : 5M
- ✓ Hauteur latérale : 4M
- ✓ Hauteur faîtage : 12M
- ✓ Auvent à l'entrée sur deux travées (5M de longueur y compris structure et bâche similaires)



Illustrations à titre indicatif, non contractuelles

B : Armature

- ✓ Portiques, entrefermes et ossatures pignons en profil aluminium extrudé aux normes européennes, ancrage par piquets ou lestage par plots, pièces de jonction en acier galvanisé.
- ✓ Tension des bâches toit et pointes de pignon par barres de tension et tendeurs à cliquets, plaques de base et pièces d'assemblage en acier galvanisé.
- ✓ Contreventements, toits et latéraux par câbles en acier galvanisé gainé pour assurer la stabilité de la structure.

C : Bâches toit

Bâche de toit et rideaux en textile de qualité supérieure, blanc brillant, tissu polyester PVC Bechteter, résistant aux UV et retardateur de flamme

D : Equipements

- ✓ 5 poubelles sur support échantillon à valider par le MO
- ✓ 30 jardinières de 100 x 40 cm avec plantes et terre végétale
- ✓ 10 Bancs en bois 0.45x0.45x1.60m, avec logo salon
- ✓ 5 TV LED minimum 43 pouces, suspendus ou sur support y compris câblage et branchement

E : Mise en place des toilettes

Mise en place d'un groupe sanitaire de 04 toilettes et deux laves main pour chaque bloc de toilettes durant la période du salon y compris toutes sujétions (raccordement aux réseaux d'eau). Les toilettes doivent porter de la signalisation.

NB :

- ✓ L'emplacement du groupe sanitaire doit être :
 - Placer à l'extérieur du chapiteau ;
 - Respecter l'accès homme et femmes ;
 - Respecter la discrétion par rapport aux passagers extérieur (notamment les routes)
- ✓ Le gardiennage hors période du salon **LDM**, pendant la période du montage et du démontage est à la charge du titulaire.
- ✓ Le prestataire doit prévoir des agents de manutention pour assister les exposants et Maître d'Ouvrage durant la période du salon.
- ✓ Le prestataire doit assurer une permanence technique durant la période de montage, durant le salon et lors du démontage, consistant en techniciens et électriciens qualifiés en nombre suffisant, pour assister les exposants lors du montage et durant toute la période du salon.
- ✓ Avant l'ouverture, toutes les installations doivent être agréées par les autorités concernées (certificats de conformité et de stabilité et toutes autres pièces demandées par les services : ONEE, Protection Civile, services de sécurité...)

Ce prix est payé au forfait

Prix n° 2 : Installation et équipement d'un chapiteau de 1000m²

Ce prix rémunère l'installation d'un chapiteau de 1000 m² il comprend :

- Installation, Transport, manutention, levage, suivi des autorisations, déplacement du mobilier urbain, branchement électrique et remise en état des lieux.

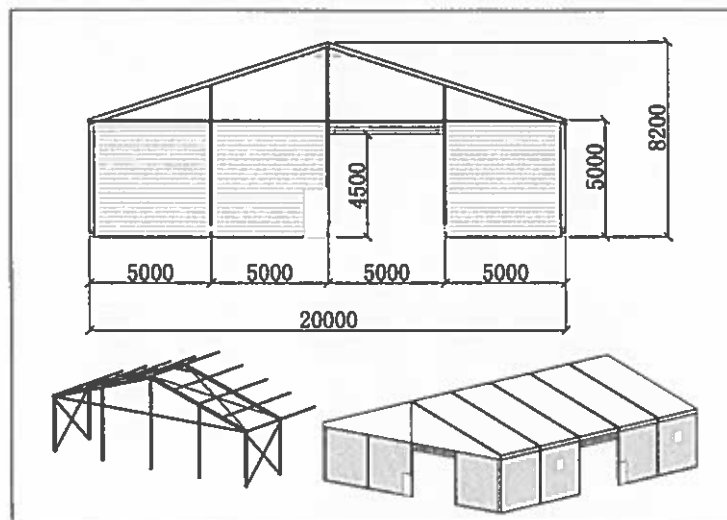
Le chapiteau doit être :

- ✓ Bien éclairé en nombre suffisant de projecteurs (au moins 12 projecteurs LED min 200W)
- ✓ Climatisé par 15 monoblocs verticaux (60 000 BTU)
- ✓ Branché au réseau électrique
- ✓ Connecté à internet (100 Méga)
- ✓ Doté de caméras de surveillance en nombre suffisant (au moins 8 caméras)
- ✓ Couvert totalement par des plancher cassette en aluminium sur support métallique et moquette (échantillon à valider par le M.O)

Il doit avoir les caractéristiques suivantes :

A : Dimensions approximatives

- ✓ Largeur : 20 M
- ✓ Longueur : 50 M
- ✓ Surface utile : 1000M²
- ✓ Travées : 5M
- ✓ Hauteur latérale : 4M
- ✓ Hauteur faîtage : 8M



Illustrations à titre indicatif, non contractuelles

B : Armature

- ✓ Portiques, entrefermes et ossatures pignons en profil aluminium extrudé aux normes européennes, ancrage par piquets ou lestage par plots, pièces de jonction en acier galvanisé.
- ✓ Tension des bâches toit et pointes de pignon par barres de tension et tendeurs à cliquets, plaques de base et pièces d'assemblage en acier galvanisé.
- ✓ Contreventements, toits et latéraux par câbles en acier galvanisé gainé pour assurer la stabilité de la structure.

C : Bâches toit

Bâche de toit et rideaux en textile de qualité supérieure, blanc brillant, tissu polyester PVC Bechteter, résistant aux UV et retardateur de flamme

NB :

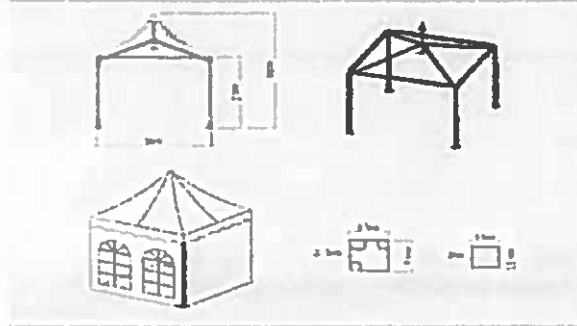
- ✓ Le gardiennage hors période du salon, pendant la période du montage et du démontage est à la charge du titulaire.
- ✓ Le prestataire doit assurer une permanence technique durant la période de montage, durant le salon et lors du démontage, consistant en techniciens et électriciens qualifiés en nombre suffisant, pour assister les exposants lors du montage et durant toute la période du salon.

- ✓ Avant l'ouverture, toutes les installations doivent être agréées par les autorités concernées (certificats de conformités et de stabilité et toutes autres pièces demandées par les services : ONEE, Protection Civile, services de sécurité...)

Ce prix est payé à l'unité

Prix n°3 : installation de Dalots 3x3M

Ce prix rémunère l'installation de dalots avec bâche de 9 m² il comprend Installation, Transport, manutention et remise en état des lieux.



Illustrations à titre indicatif, non contractuelles

Dimension

approximative

- ✓ Largeur : 3m
- ✓ Hauteur côté : 2 m
- ✓ Hauteur centrale : 3m

Bâche

- ✓ Bâche de toit et rideaux en textile de qualité supérieure, blanc brillant, tissu polyester PVC
- ✓ Equipements
- ✓ Chaque dalot doit contenir une table et 4 chaises et doit être couvert totalement au plancher par moquette (échantillon à valider par le M.O).

Ce prix est payé à l'Unité

Prix n°4 : Mise en place d'une permanence 24h/24h (local équipé) pour la coordination

Ce prix rémunère la location et l'équipement d'un espace de permanence dédié au Salon : Il sera équipé de huit postes de travail (ordinateurs, photocopieur, imprimantes, scanner, téléphones, connexion internet). Ce local doit être mis en place 30 jours avant la tenue du salon, il devra assurer les fonctions de.

✓ Gestion et transmission des requêtes et demandes spéciales reçues par téléphones, mail ou via le site web du Salon.

- ✓ Gestion de l'envoi des invitations, confirmations de réception et de participation
- ✓ Gestion de la logistique de prise en charge des invités

Ce local doit être doté d'au moins trois opérateurs(trices) dont les profils seront agréés par le maître d'ouvrage. Une coordination optimale devra se faire avec les auteurs de la plateforme digitale

Profils à approuver par le maître d'ouvrage avant le commencement de la prestation

Ce prix est payé au forfait

Au niveau du Hall A

Prix n° 5 : Installation de stands modulaires de 12m² y compris mobilier

Ce prix rémunère le montage des espaces d'expositions de 12m² en stands modulaires.

Les structures modulaires des stands doivent être en profilé Aluminium de qualité supérieur, avec des panneaux de cloison mélaminés de 10mm d'épaisseur, moquette au sol, Frise avec enseigne.

Caractéristiques :

- ✓ Ossature des stands modulaires en aluminium v/ Poteaux montant en aluminium de 4,5cm à 5cm de diamètre, avec des sillons pas de 8mm ✓ Panneaux de séparation du stand en strati-décor mélaminé blanc de 7mm d'épaisseur, largeur de 0,90m à 1,00m, Hauteur de 2,30 à 2,50m
- ✓ Frise du stand de 13 à 17 cm de hauteur, la frise doit être pleine sur toute la largeur de chaque côté ouvert v/ L'enseigne exposant doit être placée centrée sur la frise de stand sur chaque côté ouvert s/ Sur chaque stand le poste d'alimentation électrique doit être protégé par un disjoncteur.

Les stands devront être pourvus d'un équipement Minimal suivant :

- ✓ Meuble d'exposition en bois MDF min 16mm (HO.90 x I IM x L2.2) habillée en façade par MDF 8mm et deux chaises.
- ✓ 20 étagères 1,00m x 0,30 m
- ✓ Prise de courant électrique
- ✓ Spots ou projecteur LED d'éclairage
- ✓ Moquette/feutrine de Bonne qualité bien tendue et collée avec du scotch double face.
- ✓ Une corbeille.

Les équipements doivent être en parfait état.

Echantillons à valider par le maître d'ouvrage

Ce prix est payé à l'unité

Prix n° 6 : Installation de stands modulaires de 9m² y compris mobilier

Ce prix rémunère le montage des espaces d'expositions de 9m² en stands modulaires.

Les structures modulaires des stands doivent être en profilé Aluminium de qualité supérieur, avec des panneaux de cloison mélaminés de 10mm d'épaisseur, moquette au sol, Frise avec enseigne

Caractéristiques :

- ✓ Ossature des stands modulaires en aluminium s/ Poteaux montant en aluminium de 4,5cm à 5cm de diamètre, avec des sillons /pas de 8mm
- ✓ Panneaux de séparation du stand en strati-décor mélaminé blanc de 7mm d'épaisseur, largeur de 0,90m à 1,00m, Hauteur de 2,30 à 2,50m
- ✓ Frise du stand de 13 à 17 cm de hauteur, la frise doit être pleine sur toute la largeur de chaque côté ouvert.
- ✓ L'enseigne exposant doit être placée centrée sur la frise de stand sur chaque côté ouvert v/ Sur chaque stand le poste d'alimentation électrique doit être protégé par un disjoncteur. Les stands devront être pourvus d'un équipement Minimal suivant :
- ✓ Meuble d'exposition en bois MDF min 16mm (H-0.90 x I-IM x L-2.2) habillée en façade par MDF 8mm pouvant contenir identité visuelle exposant impression comprise dans le prix et deux chaises
- ✓ 20 étagères 1,00m x 0,30 m
- ✓ Prise de courant électrique

- ✓ Spots ou projecteur LED d'éclairage
- ✓ Moquette/feutrine de Bonne qualité bien tendue et collée avec du scotch double face.
- ✓ Une corbeille.

Les équipements doivent être en parfait état Echantillons à valider par le maître d'ouvrage

Ce prix est payé à l'unité

Prix n° 7 : Aménagement d'un pavillon institutionnel de 150 m² (5x30) y compris mobilier
Ce prix rémunère l'aménagement et l'ameublement d'un pavillon institutionnel de 150m² devant contenir au moins 8 espaces, chaque espace doit contenir :

- ✓ Un comptoir en bois blanc avec identité visuelle de l'institution format 1,20 x 1,20 x 0,4 m
- ✓ Une décoration florale de taille moyenne sur le comptoir de l'accueil (à renouveler chaque jour)
- ✓ Décoration appropriée (jardinières de 1 m X 0,4 m avec plantes et terre végétale + 2 et arbustes décoratifs
- ✓ Trois fauteuils en simili cuir, table basse,
- ✓ Une corbeille en inox
- ✓ Un porte-brochure de luxe et deux étagères en bois pour exposition de livres
- ✓ TV LED minimum 43 pouces y compris support câblage et branchement
- ✓ Eléments décoratifs en bois, finition en plaquage zébré, y compris peinture, forme et dimensions selon désignation de l'institution, minimum 5 éléments,

Plan et Echantillons à valider par le maître d'ouvrage

Ce prix est payé au Forfait

Prix n° 8 : Aménagement d'un stand personnalisé (pays à l'honneur) y compris mobilier(40m²)

Ce prix rémunère l'aménagement et l'ameublement d'un stand pays à l'honneur d'environ 40m², il doit contenir les équipements suivants :

- ✓ Un comptoir en bois blanc avec drapeau du pays format 1,20 x 1,20 x 0,4 m
- ✓ Enseigne lumineuse Installée sur totem 3m x 1,2m x 25 cm
- ✓ Un pot de fleurs de taille moyenne sur le comptoir de l'accueil (à renouveler chaque jour)
- ✓ Deux jardinières de 1 m X 0,4 m avec plantes et terre végétale
- ✓ Canapés en simili cuir pour six personnes, table basse, tapis artisanal
- ✓ ✓ Deux corbeilles en inox
- ✓ Espace B2B pour 4 personnes avec table tabourets et paravents
- ✓ Un porte-brochure de luxe et deux étagères en bois pour exposition de livres
- ✓ TV LED minimum 43 pouces, y compris câblage et branchement
- ✓ Eléments décoratifs en bois, finition en plaquage zébré, y compris peinture, , minimum 5 éléments, Echantillons à valider par le maître d'ouvrage

Ce prix est payé au Forfait.

Prix n° 9 : Aménagement d'un espace Lounge (50m²)

Ce prix rémunère l'aménagement d'un espace clos (cloison latérale et toiture) d'environ 50 M², il doit être équipé de 2 salons fauteuils de 4 personnes chacun, 2 tables mange-debout avec tabourets, une cafetière et un réfrigérateur.

Echantillons à valider par le maître d'ouvrage

Ce prix est payé au forfait

Prix n° 10 : Aménagement d'un espace d'accueil (25m²)

Ce prix rémunère l'aménagement d'un comptoir en bois de deux façades (5x5 M) 1,20 m de hauteur et 40 cm de largeur, avec identité visuelle de l'événement.

Un totem en structure Crown de 4,5m de hauteur (1,5m carré) et une enseigne de 4,50 x 1,50 m avec logo du salon.

Ce prix est payé au Forfait

Prix n° 11 : Aménagement d'un espace commissariat du salon(25m²)

Ce prix rémunère l'aménagement d'un espace clos (cloison latérale) d'environ 25 M (5x5M), il doit contenir, 3 ordinateurs, une connexion internet, deux imprimantes professionnelles (couleur et noir et blanc), quatre chaises.

Ce prix est payé au Forfait

Prix n° 12 : Aménagement d'un espace Régi avec permanence vidéo surveillance(75m²)

Ce prix rémunère l'aménagement d'un espace clos (cloison latérale) d'environ 75 M² (15x5M), il doit contenir un espace pour diffusion continue de musique et de messages d'annonces et un espace de visualisation pour vidéosurveillance (permanence 24h). Cet espace doit contenir tout le mobilier et matériel nécessaire pour son fonctionnement (tables, chaises, matériel de sonorisation, écrans, commande à distance des caméras etc.).

Ce prix est payé au Forfait

Prix n° 13 : Aménagement d'un plateau média

Ce prix rémunère l'aménagement d'un plateau média pour interviews de 16M² (4x4) sous forme d'estrade carrée, élevée à 0.8M par rapport au niveau du plancher, avec accès par marche à l'intérieur de l'espace de façon à ne pas gêner la circulation, protégé par un mur de 170 cm avec garde-corps en vitrage trempé 10 mm, sur tout le pourtour du plateau.

Il doit être également équipé de :

- ✓ Matériel de prise de son : carte son, pistes professionnelles, 4 microphones, 4 casques professionnels, matériels d'éclairage professionnel (2 soft Box + 4 Pares LED avec structure) et branchements nécessaires à son fonctionnement
- ✓ Mobilier (table et fauteuils)

Echantillons à valider par le maître d'ouvrage

Ce prix est payé au forfait

Prix n° 14 : Aménagement de deux espaces café littéraire 100M² (10x10m) chacun

Ce prix rémunère l'aménagement de deux espaces d'environ 100M² (10x10m) qui devront servir à la présentation et à la signature de livres, chacun doit contenir :

- ✓ Un pupitre avec logo du Salon.
- ✓ Le matériel de sonorisation, hauts parleurs baladeurs et un microphone sur pupitre
- ✓ Estrade avec 5 fauteuils et 5 tables basses 0.45x0.45x0.45 avec logo du salon, chevalets de bonne qualité et décoration florale à renouveler chaque jour Trente chaises conférencier
- ✓ Dix tables basses
- ✓ Dix tables à manger debout et vingt tabourets
- ✓ Alternation Paravents-jardinière pour marquer la clôture
- ✓ Enseigne sur poteau à l'entrée 1x4M

Echantillons à valider par le maître d'ouvrage

Ce prix est payé au forfait

Au niveau du Hall B

Prix n° 15 : Aménagement d'un espace jeunesse de 300 m² (20x15m)

Ce prix rémunère l'aménagement d'un espace d'échange ouvert, équipés de :

Deux gradins en bois massif disposés en L, chaque gradin est conçu en trois niveaux de 45 cm de haut et de large sur une longueur de 6m. la structure en bois des gradins doit être renforcée.

Vingt pouffes de couleurs

Quatre Bancs en bois 0.45x0.45x 1.60m, avec logo salon

Quatre tables mange-debout et huit tabourets

Six jardinières de 160 x 40 cm avec plantes et terre végétale

TV LED minimum 43 pouces, y compris câblage et branchement un micro baladeur

Cet espace sera prolongé à l'extérieur d'un espace aménagé en Forum.

Ce prix est payé au forfait

Prix n°16 : Espace Gaming 100m²(10x10)

Ce prix récompense l'aménagement et l'équipement d'un espace de jeux interactif et dynamique destiné aux visiteurs du salon. Le prestataire devra concevoir un environnement moderne, adapté aux passionnés de gaming, avec des équipements de haute qualité et une disposition ergonomique.

L'espace devra être équipé de composants et périphériques gaming authentiques et performants, comprenant notamment :

- **PC fixes** équipés de composants de dernière génération (carte graphique, carte mère, processeur),
- **Écrans PC** d'au moins 28 pouces,
- **Claviers, souris, tapis de souris, casque audio**, ainsi que **chaises gaming** confortables,
- **Lunettes de gaming** et autres accessoires.

Deux zones distinctes devront être prévues :

1. Un espace dédié aux **jeunes étudiants et aux enfants de moins de 14 ans**.
2. Un autre espace pour **les adultes**.

Chacune de ces zones devra comporter :

- Au moins **5 PC gamer** de dernière génération,
- **5 consoles de jeux** de dernière génération,
- Tous les accessoires nécessaires pour garantir une expérience de jeu optimale.

L'ensemble des équipements devra être connecté à **Internet à haut débit**, afin d'assurer une connexion fluide et rapide pendant les sessions de jeu.

L'un des objectifs majeurs est l'organisation d'un **tournoi tout au long du salon**, avec une grande finale opposant les meilleurs joueurs dans deux catégories distinctes : les moins de 14 ans et les plus de 14 ans

Les prix seront les suivants pour chaque catégorie :

- **1er prix : Une console de jeux mobile de dernière génération.**
- **2e prix : Une console de jeux.**

La finale devra être retransmise sur un **grand écran d'au moins 12 m²**, fixé au mur, afin que tous les spectateurs puissent suivre l'événement dans les meilleures conditions.
Ce prix est attribué sous forme de forfait pour l'aménagement complet de cet espace gaming.
Ce prix comprend aussi l'achat des prix qui seraient remis par le Maître d'Ouvrage aux gagnants pendant l'évènement.

Ce prix est payé au forfait.

Prix n° 17 : Aménagement d'un espace restaurants 400m² (10x40m)

Ce prix rémunère l'aménagement d'un espace d'environ 400m² (10x40m) devant servir à la restauration des invités du Salon.

Cet espace doit être géré et équipé par un traiteur autorisé (personnel qualifié en nombre suffisant, matériel et ustensiles de cuisine, fours, plaques, réfrigérateurs boissons, comptoirs réfrigérés, minimum 30 tables et 300 chaises . . .), capacité moyenne 100 repas simultanés.

Ce prix est payé au Forfait

Au niveau du Hall C

Prix n° 18 : Aménagement d'un espace enfance 600 M2 (20x30m)

Ce prix rémunère l'aménagement d'un espace pour lecture et activités enfants, d'environ 600 M2 (20x30m) doté d'un nombre suffisant de tables octogonales et chaises adaptées aux enfants (minimum 20 tables et 100 chaises) et quatre grands poufs multicolores, un bureau pour accompagnateur, 3 tableaux sur trépieds, huit rayonnages/bibliothèque enfants (2X2M) et un habillage thématique du plancher (GERFLEX motif puzzle ou similaire). Cet espace doit être équipé d'un nombre suffisant de cloison amovibles (Cloisons par panneaux de séparation en strati-décor mélaminé blanc de 7mm d'épaisseur, largeur de 0,90m à 1,00m, hauteur de 2,30 à 2,50m et poteaux montant en aluminium de 4,5cm à 5cm de diamètre, avec des sillons /pas de 8mm) permettant l'organisation de plusieurs activités en parallèle

Portail en structure métallique design enfance, (impression sur toile PVC (25m²) tendue sur structure en tube rectangulaire de 50mm X 27mm) sur deux travées.

Cet espace doit être équipé par une source d'alimentation électrique (prise de courant électrique). Cet espace sera prolongé par un espace de repos et de services de 50 m² destiné aux enfants et à leurs parents

Echantillons à valider par le maître d'ouvrage

Ce prix est payé au forfait

Prix n° 19 : Aménagement d'ateliers pour enfants de 200 m2 (20x10m)

Ce prix rémunère l'aménagement d'espaces fermés pour ateliers enfants d'environ 200m² au sein du chapiteau, dotés en nombre suffisant de chaises et tables octogonales adaptées aux enfants. Les murs et cloisons habillés de couleur et de posters adaptés et le plancher habillé de GERFLEX motif puzzle ou similaire.

Cloisons par panneaux de séparation en strati-décor mélaminé blanc de 7mm d'épaisseur, largeur de 0,90m à 1,00m, hauteur de 2,30 à 2,50m et poteaux montant en aluminium de 4,5cm à 5cm de diamètre, avec des sillons /pas de 8mm.

Ce prix est payé au forfait.

Prix n° 20 : Aménagement de (4) quatre salles de conférence mobilier et sonorisation au sein du théâtre Mohammed VI,

Ce prix rémunère la préparation et l'équipement de (4) quatre salles de conférences (théâtre Mohammed VI) :

Pour les 3 salles de conférences.

Pour chaque salle il faut prévoir une Installation d'une estrade en bois massif habillée en moquette (couleur selon indication maître d'ouvrage) de 5m x 2m x 20 cm.

Mise en place de 5 fauteuils carrés en simili cuir blanc séparés par cinq tables basses forme cubiques avec logo du salon avec décoration florale à changer chaque jour et eau minérale, cinq chevalets et chaises pour les participants (entre 50 et 100 chaises).

Equipements de sonorisation système de conférence de qualité professionnelle, six microphones baladeurs, un vidéo projecteur (minimum 5000 lumens), une télé LED min 43" avec support pour rappel vidéo, et présentation des panélistes.

Traitement acoustique efficace par mousse des séparations entre les salles, le long des parois et au niveau des espaces entre murs et aluminium

Un technicien expérimenté doit être affecté en permanence aux salles pour tous les impératifs liés au fonctionnement de la sonorisation et des projections.

Pour la quatrième salle :

Mise en place d'un fauteuil en forme de L et 3 fauteuils carrés avec 2 tables basses

Prévoir un habillage avec le Logo du salon.

Echantillons à valider par le maître d'ouvrage

Ce prix est payé au Forfait

Prix n°21 : Aménagement de salles de conférence mobilier et sonorisation dans les espaces extérieurs

Ce prix rémunère la préparation et l'équipement des salles de conférences :

Installation d'une estrade en bois massif habillée en moquette (couleur selon indication maître d'ouvrage) de 5m x 2m x 20 cm.

Mise en place de cinq fauteuils carrés en simili cuir blanc séparés par cinq tables basses forme cubiques avec logo du salon avec décoration florale à changer chaque jour et eau minérale, cinq chevalets et chaises pour les participants (entre 50 et 100 chaises).

Equipements de sonorisation système de conférence, six microphones baladeurs, un vidéo projecteur (minimum 5000 lumens), deux télé LED min 43" avec support pour rappel vidéo, une télé moniteur pour les panélistes.

Signalisation par panneau esthétique ou écran tactile pour l'affichage du programme de la journée par salle avec noms des intervenants et modérateurs à actualiser chaque jour.

Un technicien doit être affecté en permanence aux salles pour tous les impératifs liés au fonctionnement de la sonorisation et des projections. Echantillons à valider par le maître d'ouvrage

Ce prix est payé à l'unité

Prix n° 22 : Aménagement d'un espace presse (ordinateurs, imprimantes, scanner, connexion internet wifi)

Ce prix rémunère l'équipement d'un espace presse au sein du théâtre avec au moins trois ordinateurs, un photocopieur, deux scanners et deux imprimantes réseau. Cette salle doit être connectée à internet, les usagers doivent être assistés par un technicien affecté en permanence à cet espace.

Ce prix est payé au forfait.

Prix n° 23 : Mise à disposition d'hôtesse d'accueil pendant 7 jours

Ce prix rémunère la mise à disposition de 20 hôtesse pendant les horaires d'ouverture du chapiteau et des événements organisés en marge du salon, vêtues d'uniformes identiques validé

par le Maître d'ouvrage, pendant 7 jours. Les hôtessees devront disposer d'une expérience dans ce type de salon.

Ce prix est payé à l'unité (H/J)

NB :

- Le prestataire doit présenter les CV des hôtessees au maître d'ouvrage pour validation.
- Le prestataire s'engage à assurer, en collaboration avec le Prestataire du lot n°2 la formation et l'information des hôtessees selon leur affectation. Ces hôtessees devront observer une discipline stricte et faire preuve d'une moralité irréprochable durant le déroulement du Salon.
- Le prestataire doit s'engager à livrer au maître d'ouvrage un rapport des statistiques des visites issus des systèmes de contrôles mis en place Ces éléments doivent être livrés au format papier et format électronique, après la clôture du salon.

Prix n° 24 : mise à disposition d'agents de sécurité pendant 7 jours

Ce prix rémunère la mise à disposition de 20 agents de sécurité affectés aux chapiteaux et aux espaces extérieurs, pendant 7 jours. Les agents doivent porter un uniforme avec badge et mention agent de sécurité

Ce prix est payé à (H/J)

Prix n° 25 : mise à disposition des femmes de ménages pendant 7 jours

Ce prix rémunère la mise à disposition de 10 femmes de ménages affectés aux chapiteaux et aux espaces extérieurs, pendant 7 jours. Elles doivent porter un uniforme avec badge et mention femme de ménage

Ce prix est payé à (H/J)

Prix n° 26 : Déjeuner pour les invités du salon (280 personnes par jour)

Ce prix rémunère la fourniture de déjeuner pour les invités du salon notamment les éditeurs et les intervenants. Le déjeuner contient une entrée, plat et dessert en très bonne qualité et en quantité suffisante.

Ce prix est payé à l'unité

Prix n°27 : Pause-café salle de conférence au théâtre Mohammed VI (200 personnes) et aux espaces extérieurs.

Ce prix rémunère l'organisation de pauses café pour deux cents participants. Elle contient café, thé, eau minérale, de très bonne qualité et en quantité suffisante pour les participants aux conférences.

Ce prix est payé à l'unité

Prix n° 28 : Cocktail dinatoire d'ouverture (200 personnes)

Ce prix rémunère l'organisation d'un Cocktail dinatoire sous forme de buffet, pour 200 personnes Briouates farcies calamar poulet viande hachée

Brochettes de poissons, Brochettes de saucisses

Mini sandwich

Crêpes farcies aux fruits de mers

Canapés variés

Variétés de fromages
Jus de fruits variés, Fruits exotiques découpés
Gâteaux soirées, Gâteaux marocains
Thé et café, Limonades et eau minérale

Ce prix est payé au forfait

Prix n° 29 : Diner Gala

Ce prix rémunère l'organisation d'un diner gala à l'honneur des invités du Salon, y compris location de la salle, des tables (10 personnes/ table) et chaises et animation musicale (musique traditionnelle de l'Oriental)

Le couvert doit être de très bonne qualité (à approuver par le maître d'ouvrage une semaine avant la prestation) avec décoration florale. Les chaises doivent être ergonomiques et propres. Le menu (aux standards de fêtes marocaines) doit être composé comme suit

Entrée : variétés de salades marocaines en tajines

Plats : Demi-Mechoui garni de légumes

Poulet farci aux champignons et vermicelles

Dessert : Fruits de saison

Ce prix est payé à la Table.

Prix n° 30 : hébergement en hôtel 5 étoiles en demi-pension

Ce prix rémunère l'hébergement en demi-pension, en réservation ferme pour une nuitée, sauf pour annulation ou ajustement intervenus dans un délai minimum de 5 jours avant l'événement et notifié au prestataire avant ce délai.

Ce prix est payé à la nuitée

Prix n°31 : hébergement en hôtel 4 étoiles en demi-pension pour 7 nuitées

Ce prix rémunère l'hébergement en demi-pension, en réservation ferme pour sept nuitées, sauf pour annulation ou ajustement intervenus dans un délai minimum de 5 jours avant l'événement et notifié au prestataire avant ce délai.

Ce prix est payé au séjour

Prix n°32 : hébergement en hôtel 3 étoiles en demi-pension pour 7 nuitées

Ce prix rémunère l'hébergement en demi-pension, en réservation ferme pour sept nuitées, sauf pour annulation ou ajustement intervenus dans un délai minimum de 5 jours avant l'événement et notifié au prestataire avant ce délai.

Ce prix est payé au séjour

Prix n°33 : hébergement en hôtel 4 étoiles à proximité de l'aéroport de Casablanca/Rabat en pension complète.

Ce prix rémunère l'hébergement en demi-pension, pour une nuitée.

Ce prix est payé à la nuitée

Prix n°34 : Aménagement d'espaces soirées-débats-poésie

Ce prix rémunère l'aménagement d'un espace soirée débats dans les jardins des hôtels à choisir par le maître d'ouvrage.

Chaque espace doit être équipé d'un photo-call avec logo, de 28 chaises conférencier au minimum.

Ce prix est payé à l'unité

Prix n° 35 : Location de minibus de 17 places 24h sur 24h avec chauffeur portant de manière visible le logo du Salon (LDM)

Ce prix rémunère la location de 10 minibus de 17 places, avec chauffeur et carburant, et sans restriction de kilométrage, une journée avant, six jours pendant et une journée après l'évènement.

Ce prix est payé à l'unité (Bus/Jour).

NB :

Le prestataire doit proposer des chauffeurs qualifiés parlant deux langues (Français et Arabe), et portant un uniforme avec badge et mention Chauffeur, les véhicules devront être en bon état.

Prix n° 36 : Location de voitures type berline avec chauffeur portant de manière visible le logo du Salon LDM

Ce prix rémunère la location de 05 voitures de type Berline, avec chauffeur et carburant, et sans restriction de kilométrage, une journée avant, six jours pendant et une journée après l'évènement. Ce prix est payé à l'unité (Voiture/Jour).

Le prestataire doit proposer des chauffeurs qualifiés parlant deux langues (Français et Arabe), et portant un uniforme avec badge et mention Chauffeur, les véhicules devront être en bon état.

Ce prix est payé à l'unité (Voiture/Jour).

NB :

Il est important de préciser que l'ensemble des prestations techniques à mettre en œuvre doivent obligatoirement être inclus dans le planning accompagnement l'offre technique du concurrent.

Lot N°2 : Conception générale, impression et diffusion des supports de communication, conception et publication des divers documents, catalogues et actes des panels, signalétique, contenus audiovisuels et relations presse.

Prix n° 1 : Fourniture de PIN'S

Ce prix rémunère :

La fourniture et la livraison de pins de qualité contenant le logo du Salon LDM
Echantillon à valider par le maître d'ouvrage

Ce prix est payé à l'unité

Prix n° 2 : Fourniture de Casquettes

Ce prix rémunère :

La fourniture et la livraison de casquettes blanches pour enfants de 5 à 10 ans avec le logo du salon LDM
Echantillon à valider par le maître d'ouvrage

Ce prix est payé à l'unité

Prix n° 3 : Fourniture de t-shirts

Ce prix rémunère :

La fourniture et la livraison de T-shirt blancs pour enfants de 5 à 12 ans avec le logo du salon LDM
Echantillon à valider par le maître d'ouvrage

Ce prix est payé à l'unité

Prix n° 4 : Fourniture de Sacs en tissus

Ce prix rémunère :

La fourniture et la livraison de sacs rectangulaires (30*40 cm) en tissu avec le logo du salon LDM avec deux anses cousues du même tissu d'environ 20cm.
Echantillon à valider par le maître d'ouvrage

Ce prix est payé à l'unité

Prix n° 5 : Fourniture de bloc-notes

Ce prix rémunère :

La fourniture et la livraison de blocs-notes de 30 pages, Dos carré collé, couverture cartonnée avec le logo du salon LDM.
Echantillon à valider par le maître d'ouvrage

Ce prix est payé à l'unité

Prix n° 6 : Fourniture de chemises à rabat

Ce prix rémunère :

Conception, fourniture et livraison de chemises à rabat plastifiée avec le logo du salon LDM.
Echantillon à valider par le maître d'ouvrage

Ce prix est payé à l'unité

Prix n° 7 : Fourniture de stylos

Ce prix rémunère :

La fourniture et la livraison de stylos à bille bleus avec le logo du salon LDM
Echantillons à valider par le maître d'ouvrage

Ce prix est payé à l'unité

Prix n° 8 : Fourniture de Clé USB

Ce prix rémunère :

La fourniture de clé USB 16 Go de bonne qualité et professionnelle avec impression laser du logo du salon LDM

Echantillon à valider par le maître d'ouvrage.

Ce prix est payé à l'unité

Prix n° 9 : Impression et fourniture de badges

Ce prix rémunère :

La fourniture et la livraison de badges plastifiés (8X1 2cm) avec lacet en tissu et crochet, contenant le logo, la date du salon avec code QR, et la catégorie : Organisateur 50, Presse 50, Participant 300, exposant 100

Echantillons à valider par le maître d'ouvrage

Ce prix est payé à l'unité

Prix n° 10 : Conception et Impression des invitations

Ce prix rémunère :

La conception, l'impression et la livraison des invitations format A5, recto verso, quadri chromée sur papier 200gr/m² avec enveloppe adaptée et de même qualité.

Echantillons à valider par le maître d'ouvrage

Ce prix est payé à l'unité

Prix n° 11 : Conception et impression du Programme du Salon LDM

Ce prix rémunère :

La conception, l'impression et la livraison du programme du Salon LDM, format ouvert A4, recto verso en couleur quadri chromé sur papier 150gr/m².

Ce prix est payé à l'unité.

Prix n° 12 : Impression des brochures du salon LDM

Ce prix rémunère :

La conception, l'impression et la livraison de brochures avec carte d'accès et plan du Salon, Format A4 fermé, impression sur couverture et dos en quadri chromé sur papier 250 gr/m².

Ce prix est payé à l'unité

Prix n° 13 : Impression et fourniture de Roll up

Ce prix rémunère :

La conception, l'impression de visuel sur bâche PET 450gr/m² en couleur et la livraison de roll up 85x200 cm avec structure en aluminium légère et robuste, deux pieds pivotants et fixation du visuel par rail invisible depuis l'avant du Roll up.

Ce prix est payé à l'unité

Prix n° 14 : Impression et fourniture de X display

Ce prix rémunère :

La conception, l'impression et la livraison du visuel sur bâche PET 400gr/m² en couleur de x display « visuel à œillets » y compris structure de tension et de fixation.

Ce prix est payé à l'unité

Prix n° 15 : Impression et installation de banderoles

Ce prix rémunère :

La conception, l'impression et l'installation de banderoles dans la ville sur bâche env. 400gr/m², format 100X800 cm, pour une période de 15 jours y compris structure de fixation et de renforcement et paiement des redevances de la commune.

Ce prix est payé à l'unité

Prix n° 16 : Impression et installation de kakémonos

Ce prix rémunère la conception, l'impression et l'installation sur lampadaires de Kakémonos, bâche env. 400gr/m², format 70X120cm, pour une période de 15 jours y compris structure de fixation et paiement des redevances de la commune.

Ce prix est payé à l'unité

Prix n°17 : impression et installation de photo call

Ce prix rémunère :

La conception, l'impression et l'installation de photo call de (600*300) cm, l'impression doit être numérique et elle doit se faire sur bâche front light haute résolution installé sur une structure auto-porteuse avec embases de stabilité.

Ce prix est payé à l'unité

Prix n°18 : impression et installation de Totems

Ce prix rémunère :

La conception, l'impression et l'installation de totems de (90*250) cm, l'impression doit être numérique sur vinyle auto collant du programme de déroulé des événements du salon avec insertion sur ossature métallique en recto/ verso.

Ce prix est payé à l'unité

Prix n° 19 : Panneaux de signalisation aux entrées de la ville d'Oujda

Ce prix rémunère :

La conception, l'impression et l'installation de panneaux de signalisation du lieu du salon sur bâche 4x3m avec structure de tension et de fixation en métal peint à la même couleur de la bâche, pour une période de 10 jours. Ce prix inclut le paiement des redevances de la commune.

Ce prix est payé à l'unité

Prix n° 20 : Habillage du chapiteau

Ce prix rémunère :

La conception, l'impression en couleur et la mise en place d'un habillage des deux façades extérieures latérales supérieures des trois chapiteaux sur bâche anti feu de panneaux minimum 400gr/m².

Pour les dimensions se conformer aux caractéristiques du chapiteau Prix no I et 2 (Lot n° I)

La conception, l'impression en couleur et la mise en place d'un habillage des façades extérieures des trois chapiteaux sur bâche anti feu de panneaux minimum 400gr/m².

Ce prix est payé au m²

Prix n° 21 : Conception générale des espaces du salon

Ce prix rémunère :

La conception générale et l'agencement des espaces du Salon notamment : espace jeunesse, Enfance café littéraire...

L'impression sous différents formats à définir par le MO et la pose, pour l'habillage intérieur et extérieur des différents espaces du salon,

Ce prix est payé au m²

Prix n° 22 : Conception et impression d'une publication type « catalogue de la 5ème édition »

Ce prix rémunère :

La conception graphique et rédactionnelle, y compris traduction et achat des droits d'images (20 à 30 photographies HD), d'une publication bilingue avec une cartouche de 100 à 120 pages (60 en Français et 60 en Arabe, ou approchant), au format fini 22 x 30 cm, imprimées en quadrichromie au recto et au verso sur papier couché 135 gr, et une couverture imprimée en quadrichromie au recto sur couché 300 gr, reliure en dos carré collé, encollage au dos.

L'impression, le façonnage, le conditionnement et la livraison au siège de l'Agence de l'Oriental ou en tous lieux de sa convenance à Oujda, pour 100 exemplaires.

Ce prix est payé à l'unité

Prix n° 23 : Conception et impression d'une publication type « Guide des tables rondes 2025 »

Ce prix rémunère :

La conception graphique et rédactionnelle, y compris traduction et achat des droits d'images (20 photographies HI)), d'une publication bilingue avec une cartouche de 40 pages, au format fini 16 x 21 cm, imprimées en quadrichromie au recto et au verso sur papier couché 115 gr pour l'intérieur, couverture imprimée en quadrichromie au recto sur couché 300 gr, reliure piquée 2 fois à cheval.

L'impression, le façonnage, le conditionnement et la livraison au siège de l'Agence de l'Oriental ou en tous lieux de sa convenance à Oujda, pour 100 exemplaires.

Echantillon à valider par le maître d'ouvrage

Ce prix est payé à l'unité

Prix n° 24 : Conception et impression d'une publication type « Actes de la 5ème édition »

Ce prix rémunère :

La conception graphique et rédactionnelle à partir des enregistrements sonores y compris leurs transcriptions, leurs rewritings, les traductions et les achats des droits d'images (60 à 80 photographies HD) d'une publication de format fini 16,5 x 24 cm, avec :

- Cartouche de 500 pages environ, imprimées en quadrichromie au recto et au verso, sur papier couché 2 faces 90 gr ;

- Couverture au format 24 x 35 cm (ou approchant) imprimée en quadrichromie au recto sur papier mat couché 2 faces 300 gr, finition de couverture par pelliculage mat au recto et rainage ; - Façonnage et reliure en dos carré collé, encollage au dos ;

L'impression, le façonnage, le conditionnement et la livraison au siège de l'Agence de l'Oriental ou en tous lieux de sa convenance à Oujda, pour 250 exemplaires en Français et 250 exemplaires en Arabe.

Ce prix est payé à l'unité

Prix n° 25 : Conception et impression d'une publication type « Rapport de l'évènement, Regard et Chiffres »

Ce prix rémunère :

la conception graphique et rédactionnelle, y compris traduction et achat des droits d'images (50 à 60 photographies HD) d'une publication en forme de brochure bilingue Arabe-Français, au format fini A4, de 32 pages intérieures imprimées en quadrichromie au recto et au verso sur papier couché 2 faces 135 gr, avec couverture imprimée au recto en quadrichromie sur couché 300 gr, reliure piquée 2 fois à cheval ;

L'impression, le façonnage, le conditionnement et la livraison au siège de l'Agence de l'Oriental ou en tous autres lieux de sa convenance à Oujda, pour 100 exemplaires.

Prix n° 20 : Conception et impression d'une publication type « catalogue exposition artistique » * Ce prix rémunère :

La conception graphique et rédactionnelle, y compris traduction et achat des droits d'images (60 à 80 photographies HD) d'une publication en forme de brochure bilingue de 20 pages intérieures (plus ou moins 4 pages), au format fini 22 x 30 cm, imprimées en quadrichromie au recto et au verso sur couché 135 gr, avec une couverture imprimée en quadrichromie au recto sur couché 300 gr, reliure piquée 2 fois à cheval, L'impression, le façonnage, le conditionnement et la livraison au siège de l'Agence de l'Oriental ou en tous autres lieux de sa convenance à Oujda, pour 100 exemplaires.

Ce prix est payé à l'unité.

Prix n° 26 : Conception et impression d'une publication type « catalogue exposition artistique »

Ce prix rémunère :

La conception graphique et rédactionnelle, y compris traduction et achat des droits d'images (60 à 80 photographies HD) d'une publication en forme de brochure bilingue de 20 pages intérieures (plus ou moins 4 pages), au format fini 22 x 30 cm, imprimées en quadrichromie au recto et au verso sur couché 135 gr, avec une couverture imprimée en quadrichromie au recto sur couché 300 gr, reliure piquée 2 fois à cheval,

L'impression, le façonnage, le conditionnement et la livraison au siège de l'Agence de l'Oriental ou en tous autres lieux de sa convenance à Oujda pour 100 exemplaires.

Ce prix est payé à l'unité

Prix n° 27 : Organisation de conférences de presse

Ce prix rémunère :

- L'organisation de trois conférences de presse (une à Casablanca ou Rabat et deux à Oujda, il comprend la location de l'espace (hôtel 5*),

L'aménagement, l'agencement et la mise en place du mobilier nécessaire (estrade, fauteuil, tables basses.) et sonorisation (baladeurs et microphones), vidéoprojecteur et de deux télé LED min 43"

Préparation d'un dossier de presse en 200 exemplaires (Chemise à rabat, bloc-notes, stylo, programme en deux langues, communiqué de presse en deux langues). L'ensemble des supports doivent porter le logo du salon LDM.

Echantillons à valider par le maître d'ouvrage

- Pauses café pour 100 participants pour chacune des conférences. Elle contient café, thé, jus de fruits naturels, viennoiserie et assortiments de gâteaux marocains et de soirée de très bonne qualité et en quantité suffisante pour tous les participants.

Ce prix est payé à l'unité

Prix n° 28 : Production d'un spot Radio d'annonce de l'évènement en arabe et en français

Ce prix rémunère :

La production d'un spot Radio d'annonce de l'organisation de l'évènement de 30 à 60 secondes, en arabe et en français, il comprend tous les frais liés à la production choix et rémunération des acteurs, montage etc.

Ce prix est payé au Forfait

Prix n° 29 : Production d'un spot TV d'annonce de l'évènement en arabe et en français

Ce prix rémunère :

La production d'un spot TV d'annonce de l'organisation de l'évènement de 30 à 60 secondes, en arabe et en français il comprend tous les frais liés à la production choix et rémunération des acteurs, montage etc.

Ce prix est payé au Forfait

Prix n° 30 : Diffusion du spot Radio d'annonce de l'évènement sur deux chaines radio de la SNRT, Une arabophone et Une francophone

Ce prix rémunère :

Les frais de diffusion du spot radio sur deux chaines Radio de la SNRT, deux fois par jour pendant 4 jours précédant le lancement de l'évènement.

Ce prix est payé à l'unité.

Prix n° 31 : Diffusion du spot TV d'annonce de l'évènement sur deux chaines TV de la SNRT, une arabophone et une francophone

Ce prix rémunère :

Les frais de diffusion du spot vidéo sur deux chaines TV de la SNRT deux fois par jour pendant 4 jours précédant le lancement de l'évènement.

Ce prix est payé à l'unité

Prix n° 32 : Installation d'un écran géant à LED pendant 7 jours

Ce prix rémunère :

L'installation d'un écran géant à LED format 8mx 4m suspendu avec structure aluminium et surélevé du sol de 2m y compris toutes installations et branchements. Les modules LED doivent être d'une résolution minimale de Pitch 4, visibles de jour comme de nuit.

Le contenu des diffusions sera précisé par le maître d'ouvrage. Ce contenu sera diffusé en boucle durant toute la période du salon.

Ce prix est payé au Forfait

Prix n° 33 : Tournage vidéo intégral des conférences, Workshop et photographie

Ce prix rémunère :

L'enregistrement vidéo intégral de toutes les conférences débats et conférences de presse, un caméraman et un photographe doivent être affectés à chaque salle.

Quatre autres photographes professionnels et deux caméramans accompagneront les autres activités du salon LDM depuis le début de l'installation du chapiteau jusqu'à la fin du démontage de ce dernier et remise en état des lieux. (La banque de photos et vidéos devra être transmise à l'Agence de l'Oriental sur supports numériques adéquats)

Ce prix est payé à l'unité

Prix n° 34 : Tournage et montage du making-of

Ce prix rémunère :

Le tournage et montage d'un making-of en 4K de 4 minutes, dont les prises de vues commenceront à partir de la notification de l'ordre de service de commencement. En plus de l'utilisation de la technique « Time Lapse » ce making of doit refléter tous les moments forts des différentes réunions de préparation et de mise en place. Trois variantes devront être présentées pour validation par le maître d'ouvrage.

Ce prix est payé au Forfait

Prix n° 35 : Tournage et montage du best-of du salon LDM

Ce prix rémunère :

Le tournage et le montage d'un best-of en 4K de 10 minutes et doit couvrir tous les moments forts du salon LDM y compris quelques interviews. Trois variantes devront être présentées pour validation par le maître d'ouvrage. Le maître de l'ouvrage transmettra son accord sur le Best-Off par écrit.

Ce prix est payé au Forfait

Prix n° 36 : Outils de communication / Signalisation du Site

Le soumissionnaire doit prévoir toute la signalétique nécessaire des espaces d'exposition, ateliers et espaces extérieurs associés au Salon dans la ville à savoir : (Lycée Omar, CERSHO, l'Institut Français, Etablissement pénitentiaire, Université Mohammed Premier Oujda). Le prestataire est tenu de mettre en place :

Deux (2) tableaux interactifs (min 60 pouces, installation verticale et écran LCD) dans les lieux suivants :

- Entrée du Salon au niveau du Chapiteau.
- Entrée du Théâtre.

Trois (3) panneaux d'affichage électronique intérieur (largeur +1m, Hauteur +1.80m), qui permettent de diffuser une large variété de contenus : images, vidéos, informations en temps réel ou encore messages publicitaires. Cette flexibilité totale engendre une mise-à jour rapide, permettant d'adapter toute communication en fonction d'évènements.

specifiques.



Image à titre indicatif, non contractuelle

Echantillons à valider par le maître d'ouvrage

Ce prix est payé au forfait (F)

Prix n° 37 : Animation du Salon

Le soumissionnaire doit prévoir un animateur pour cet événement :

✓ Un animateur professionnel avec un micro baladeur, est mis à la disposition du maître d'ouvrage tout au long du déroulement du Salon. À l'intérieur du chapiteau cet animateur aura la mission de communiquer sur le salon, faire passer des messages auprès du public, dynamiser le Salon.

Le prestataire doit présenter trois CVS d'animateurs au maître d'ouvrage pour validation.

Ce prix est rémunéré au forfait (F).

NB : L'ensemble des prestations du lot 2, devra être accompagné d'une stratégie de communication digitale et de relation presse, assurée par des spécialistes en la matière dont les profils doivent être approuvés par le Maître d'ouvrage avant le commencement du marché.

(*) Les publications, actes et catalogues des éditions précédentes, sont consultables à l'Agence sur demande des concurrents.

Il est important de préciser que l'ensemble des prestations techniques à mettre en œuvre doivent obligatoirement être inclus dans le planning accompagnement l'offre technique du concurrent.

Prix n°38 : Cérémonie de la séance d'ouverture

Ce prix rémunère :

la production et la réalisation de la scénographie de la cérémonie d'ouverture dans la grande salle des spectacles du Théâtre Mohammed IV.

Scénographie et Aménagement de la Scène

- **Conception et Production** : Élaboration d'une scénographie sur mesure, intégrée à l'identité graphique de l'événement.
- **Design des Contenus** : Création de contenus visuels, incluant du motion design et le montage vidéo des éléments présentés.
- **Maître de Cérémonie** : Présentation par un professionnel expérimenté validé par le maître d'ouvrage.
- **Animation Artistique** : Intégration de plateau artistique varié.
- **Mobilier** : Fauteuils pour intervenants au style DAVOS, pupitre personnalisé pour les discours. Chevalets.
- **Portraits et Drapeaux** :
Portrait officiel de Sa Majesté le Roi
Affichage du drapeau national et des drapeaux des pays participants.

Gestion de la Séance d'Ouverture

- **Sonorisation Professionnelle** : Installation complète avec régie, micros et enceintes de retour.
- **Écran LED** : Écran intérieur de dimensions (600 x 300 cm) pour la projection des contenus.
- **Éclairage Scénique** : Éclairage automatique et éclairage douche pour un effet visuel optimal.
- **Régie de Montage** : Installation d'une régie full HD pour la gestion de l'événement.
- **Caméras** : Quatre caméras full HD pour un enregistrement et un cadrage professionnel.
- **Diffusion en Direct** : Enregistrement complet et diffusion en live streaming d'une durée de deux à trois heures.

Moyens Humains Déployés

- **Directeur Artistique** : Responsable de la création et de la mise en scène.
- **Directeur Technique** : Coordination des aspects techniques de l'événement.
- **Régisseur Général** : Supervision de l'ensemble de la production.
- **Techniciens Sonorisation** : Spécialistes en audio pour une sonorisation de qualité.

- **Techniciens Éclairage** : Responsables des effets d'éclairage.
- **Technicien Projection** : Gestion de la projection et des contenus visuels.
- **Prise en charge totale de toutes les équipes y compris le maitre de cérémonie et les troupes d'animation.**

Ce prix est rémunéré au forfait.

➤ **LA COMMUNICATION DIGITALE DU SALON DU LIVRE.**

Dans le cadre de l'organisation du prochain Salon du Livre, la mission confiée au prestataire est d'assurer une campagne digitale complète et intégrée, visant à maximiser la visibilité de l'événement, à engager un public large, et à offrir une expérience utilisateur fluide et interactive. Cette campagne inclura la gestion des inscriptions en ligne, la diffusion sur les réseaux sociaux, la création et l'alimentation du site web avec du contenu multimédia, ainsi que la gestion des accès spécifiques via des QR codes.

Prix N° 39 : Gestion des badges et de l'inscription en ligne

- Mise en place d'un système d'inscription en ligne avec personnalisation des badges, intégration de QR codes pour les accès aux zones VIP, restaurant et panels.
- Impression des badges : Impression physique des badges pour tous les participants, incluant les différentes catégories (invités, exposants, presse, etc.), avec les QR codes intégrés.

Ce prix est rémunéré au forfait.

Prix N° 40 : Gestion des réseaux sociaux

- Création et animation des comptes sur les principales plateformes (Facebook, Instagram, Twitter, LinkedIn), création de visuels (affiches, vidéos), et interaction avec les participants.
- Reels Instagram : Production de 10 Reels par jour pendant la durée de l'événement, mettant en avant les moments forts, les interviews avec les auteurs, des extraits des panels, ainsi que des images des stands des exposants.

Ce prix est rémunéré au forfait.

Prix N° 41 : Gestion et Alimentation du Site Web de l'Événement

- Conception du site web : Création d'une nouvelle charte graphique, mise en place d'un design professionnel incluant le logo, les affiches, les biographies des auteurs avec photos, et intégration des QR codes.
- Alimentation en contenu : Ajout des photos de l'événement, des moments forts, des participants, des panels, et des activités pour animer le site en temps réel, ainsi que les vidéos produites durant l'événement.

- Création de contenu multimédia : Production de vidéos promotionnelles, de récapitulation, d'interviews d'auteurs, et de reportages sur les stands des exposants, avec intégration sur le site.

Ce prix est rémunéré au forfait.

Prix N° 42 : Gestion de la diffusion en streaming des panels et de la cérémonie d'ouverture

- Organisation de la diffusion en direct des panels et de la cérémonie d'ouverture sur le site web et les réseaux sociaux, avec gestion technique des caméras et de l'encodage.

Ce prix est rémunéré au forfait.

Prix N° 43 : Gestion du canal WhatsApp

- Mise en place d'une ligne dédiée WhatsApp : Gestion des notifications en temps réel et intégration d'un bot pour répondre aux questions fréquentes.

Ce prix est rémunéré au forfait.

Prix N° 44 : Gestion des QR codes pour la documentation et le programme

- Création et intégration de QR codes pour accéder rapidement aux documents et programmes (programme des panels, liste des intervenants, carte du salon, agenda).

Ce prix est rémunéré au forfait.

Prix N° 45 : Promotion via des campagnes publicitaires digitales

- Campagnes publicitaires ciblées sur les réseaux sociaux et Google, optimisation du budget pour maximiser l'engagement et la visibilité de l'événement.

Ce prix est rémunéré au forfait.

Prix N° 46 : Création de newsletters et gestion de l'emailing

- Élaboration de newsletters régulières et automatisation des emailings pour informer les inscrits des nouveautés, envoi des badges et des informations importantes.

Ce prix est rémunéré au forfait.

Prix N° 47 : Reporting et analyse des performances digitales

- Suivi et analyse des performances de la campagne digitale (trafic, engagement, conversions), production de rapports hebdomadaires pour évaluer les résultats.

Ce prix est rémunéré au forfait.

ARTICLE 28 : BORDEREAU DES PRIX - DETAIL ESTIMATIF - Lot N °1-

-Lot n°1 : Production événementielle, aménagement des espaces et suivi logistique (transport, accueil, hébergement et restauration...)

N° des prix	Désignation des prestations	Unité de mesure ou de compte	QTE	Prix unitaire en dirhams (hors TVA) en chiffre	Prix total en Dhs HT chiffre
1	Installation et équipement d'un chapiteau polygonal de 2200m ²	F	1		
2	Installation et équipement d'un chapiteau de 1000m ²	U	2		
3	Installation de Dalots 3x3M	U	8		
4	Mise en place d'une permanence 24h/24h (local équipé) pour la coordination	F	1		
5	Installation de stands modulaires de 12m ² y compris mobilier	U	32		
6	Installation de stands modulaires de 9m ² y compris mobilier	U	14		
7	Aménagement d'un pavillon institutionnel de 150 m ² (5x30M) y compris mobilier	F	1		
8	Aménagement d'un stand personnalisé (pays à l'honneur) y compris mobilier (40m ²)	F	1		
9	Aménagement d'un espace Lounge (50m ²)	F	1		
10	Aménagement d'un espace d'accueil (25m ²)	F	1		
11	Aménagement d'un espace commissariat du salon (25m ²)	F	1		
12	Aménagement d'un espace Régi avec permanence vidéo surveillance (75m ²)	F	1		
13	Aménagement d'un plateau média	F	1		
14	Aménagement de deux espaces café littéraire 100M 2 (10x10m) chacun	F	1		

15	Aménagement d'un espace jeunesse de 300 m ² (20x15m)	F	1		
16	Espace Gaming 100m ² (10x10)	F	1		
17	Aménagement d'un espace restaurants 400m ² (10x40m)	F	1		
18	Aménagement d'un espace enfance 600 m ² (20x30m)	F	1		
19	Aménagement d'ateliers pour enfants de 200 m ² (20x10m)	F	1		
20	Aménagement de (4) quatre salles de conférence mobilier et sonorisation au sein du théâtre Mohammed VI,	F	1		
21	Aménagement de salles de conférence mobilier et sonorisation dans les espaces extérieurs	U	5		
22	Aménagement d'un espace presse (ordinateurs, imprimantes, scanner, connexion internet wifi)	F	1		
23	Mise à disposition d'hôtesse d'accueil pendant 7 jours	(H/J)	140		
24	Mise à disposition d'agents de sécurité pendant 7 jours	(H/J)	140		
25	Mise à disposition des femmes de ménages pendant 7 jours	(H/J)	70		
26	Déjeuner pour les invités du salon (280 personnes par jour)	U	6		
27	Pause-café salle de conférence au théâtre Mohammed VI (200 personnes) et aux espaces extérieurs	U	10		
28	Cocktail d'ouverture (200 personnes)	F	1		
29	Diner Gala	Tables	22		

30	Hébergement en hôtel 5 étoiles en demi-pension	Nuitée	20		
31	Hébergement en hôtel 4 étoiles en demi-pension pour 7 nuitées	(Séjour)	110		
32	Hébergement en hôtel 3 étoiles en demi-pension pour 7 nuitées	(Séjour)	130		
33	Hébergement en hôtel 4 étoiles à proximité de l'aéroport de Casablanca/Rabat en pension complète	(Nuitée)	20		
34	Aménagement d'espaces soirées-débats-poésie	U	3		
35	Location de minibus de 17 places 24h sur 24h avec chauffeur portant de manière visible le logo du Salon (LDM)	(Bus/jour)	80		
36	Location de voitures type berline avec chauffeur portant de manière visible le logo du Salon LDM	(Voiture/Jour)	40		
Total HT					
TVA (20%)					
Total TTC					

Fait àLe

(Signature et cachet du concurrent)

ARTICLE 29. BORDEREAU DES PRIX - DETAIL ESTIMATIF - Lot N °2-

-Lot N °2 : Conception générale, impression et diffusion des supports de communication, conception et publication des divers documents, catalogues et actes des panels, signalétique, contenus audiovisuels et relations presse.

N° des prix	Désignation des prestations	Unité de mesure ou de compte	QTE	Prix unitaire en dirhams (hors TVA) en chiffre	Prix total en Dhs HT chiffre
1	Fourniture de pins	U	500		
2	Fourniture de Casquettes	U	500		
3	Fourniture de t-shirts	U	500		
4	Fourniture de Sacs en tissus	U	700		
5	Fourniture de bloc-notes	U	500		
6	Fourniture de chemises à rabat	U	500		
7	Fourniture de stylos	U	500		
8	Fourniture de clé USB	U	500		
9	Impression et fourniture de badges	U	500		
10	Conception et impression des invitations	U	500		
11	Conception et impression du Programme du Salon LDM	U	500		
12	Impression des brochures du salon LDM	U	500		
13	Impression et fourniture de Roll up	U	20		
14	Impression et fourniture de X display	U	20		
15	Impression et installation de banderoles	U	30		
16	Impression et installation de kakémonos	U	250		
17	Impression et installation de photo call	U	3		
18	Impression et installation de Totems	U	6		
19	Panneaux de signalisation aux entrées de la ville d'Oujda	U	6		
20	Habillage du chapiteau	M ²	1600		
21	Conception générale des espaces de salon	M ²	1300		
22	Conception et impression d'une publication type « Catalogue de la 5ème édition »	U	100		
23	Conception et impression d'une publication type « Guide des tables rondes 2025 »	U	100		

24	Conception et impression d'une publication type « Actes de la 5ème édition »	U	500		
25	Conception et impression d'une publication type « Rapport de l'évènement, Regard et Chiffres »	U	100		
26	Conception et impression d'une publication type « catalogue exposition artistique »	U	100		
27	Organisation de conférences de presse	U	3		
28	Production d'un spot Radio d'annonce de l'évènement en arabe et en français	F	1		
29	Production d'un spot TV d'annonce de l'évènement en arabe et en français	F	1		
30	Diffusion du spot Radio d'annonce de l'évènement dans deux chaînes radio de la SNRT, Une arabophone et Une francophone	U	16		
31	Diffusion du spot TV d'annonce de l'évènement dans deux chaînes TV de la SNRT, une arabophone et une francophone	U	16		
32	Installation d'un écran géant à LED pendant 7 jours	F	1		
33	Tournage vidéo intégral des conférences et Workshop et photographie	U	60		
34	Tournage et montage du making-of	F	1		
35	Tournage et montage du best of du salon LDM	F	1		
36	Outils de communication / Signalisation du Site	F	1		
37	Animation du Salon	F	1		
38	La cérémonie de séance d'ouverture	F	1		
39	Gestion des badges et de l'inscription en ligne	F	1		
40	Gestion des réseaux sociaux	F	1		
41	Gestion et Alimentation du Site Web de l'Évènement	F	1		
42	Gestion de la diffusion en streaming des panels et de la cérémonie d'ouverture	F	1		
43	Gestion du canal WhatsApp	F	1		
44	Gestion des QR codes pour la documentation et le programme	F	1		

45	Promotion via des campagnes publicitaires digitales	F	1		
46	Création de newsletters et gestion de l'emailing	F	1		
47	Reporting et analyse des performances digitales	F	1		
TOTAL HORS TVA					
TVA (20%)					
TOTAL TTC					

Fait àLe

(Signature et cachet du concurrent)

Appel d'offres ouvert international N° O14/COOP/2024

Appel d'offres ouvert international sur offres de prix conformément aux dispositions du décret N° 2-22-431 relatif aux marchés publics du 15 chaabane 1444 (8 MARS 2023) relatif aux marchés publics

Objet : L'Organisation de la Cinquième édition du Salon Maghrébin du Livre d'Oujda (Lettres du Maghreb) en 2025 à Oujda. En deux lots :

- **Lot n°1 :** Production événementielle, aménagement des espaces et suivi logistique (transport, accueil, hébergement et restauration...)
- **Lot n°2 :** Conception générale, impression et diffusion des supports de communication, conception et publication des divers documents, catalogues et actes des panels, signalétique, contenus audiovisuels et relations presse.

**Lu et accepté par :
Le soumissionnaire**

**Approuvé par :
L'Agence de l'Oriental *pa***


**Le Directeur Général
Mohamed MBARKI**

**Visa du :
Contrôleur d'Etat**